



Bilan du déploiement du plan France Relance en 2021

Île-de-France – Juillet 2021

« France Relance poursuit son déploiement en Île-de-France. Dans toute la région, l'Etat soutient des entreprises, des associations, des collectivités aux projets innovants et ingénieux, ainsi que des particuliers. L'objectif reste le même: assurer la relance de notre économie, renforcer la cohésion sociale et territoriale et s'engager pleinement dans une politique de transition énergétique.

Vous retrouverez dans ce dossier de presse un point d'étape sur la déclinaison concrète de cette ambition, au cœur des territoires. France Relance en Île-de-France, c'est déjà plus de 5,7 milliards d'euros attribués en faveur de la cohésion sociale, de l'écologie et de la compétitivité. Et ce chiffre évolue bien sûr chaque jour, à mesure que les dispositifs du plan France Relance poursuivent leur déclinaison dans les huit départements franciliens. »



Marc Guillaume Préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris

« Depuis près d'un an, la mobilisation de tous les services de l'Etat et de ses opérateurs a permis à France relance de soutenir plusieurs centaines de milliers de Franciliennes et de Franciliens. C'est ainsi que plus de 280 000 jeunes ont été accompagnés grâce au plan « 1 jeune, 1 solution » depuis 2020, plus de 24 000 ménages aidés grâce MaPrimeRénov, plus de 170 entreprises subventionnées grâce aux fonds industriels, sans TPE/PME/ETI 143 000 compter les bénéficieront de la baisse des impôts production en 2021, les 446 collectivités territoriales soutenues dans leurs investissements et la centaine de projets associatifs financés dans le domaine de l'économie circulaire ou de l'accompagnement des plus démunis. »



Myriam Abassi Sous-préfète à la relance auprès du préfet de région

France Relance en chiffres

En 2021, France Relance en Île-de-France, c'est :

- 3,3 Mds € déployés pour le volet compétitivité
- 1,2 Md € déployés pour le volet cohésion
- 1,1 Md € déployés pour le volet écologie
- 286 000 jeunes Franciliennes et Franciliens accompagnés par le plan « 1 jeune, 1 solution »
- **579 projets** portés par **446 collectivités** franciliennes et subventionnés par France Relance à hauteur de **243 M€**

Introduction

Afin de répondre aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, le Gouvernement a lancé en septembre 2020 le plan France Relance. L'Etat se devait de réagir pour préparer la reprise et soutenir les acteurs économiques. Il s'agissait également de tirer les leçons de cette crise sans précédent et de concrétiser, grâce à des investissements massifs, notre ambition pour la France de demain.

Le déploiement de France Relance s'appuie ainsi sur trois piliers : l'écologie (rénovation énergétique, décarbonation de l'industrie, infrastructures et technologies vertes, biodiversité, etc.), la compétitivité (fiscalité, financement des entreprises, souveraineté technologique) et la cohésion sociale et territoriale (sauvegarde de l'emploi, formation et insertion professionnelle, inclusion numérique, etc.).



Un plan déployé au plus proche des territoires

Pour une territorialisation efficace de France Relance, le plan est construit et déployé en partenariat avec les collectivités locales. Deux accords ont ainsi été conclus dès le mois de mars en Île-de-France :

L'accord régional de relance avec le Conseil régional : Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, et Marc Guillaume, Préfet de la région Île-de-France, Préfet de Paris, ont signé le 4 mars 2021 l'Accord régional de relance. Afin de répondre aux nombreux défis économiques, sociaux, sanitaires, écologiques, l'accord de relance mobilisera plus de 13,8 Mds € en 2021 et 2022, à part quasi égale entre la Région et l'Etat. Il apporte une réponse commune, rapide et massive aux conséquences de la crise sanitaire actuelle.

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec la Métropole du Grand Paris : Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, ont signé le jeudi 18 mars le CRTE « première étape ». Ce CRTE marque la volonté partagée de l'État et de la Métropole du Grand Paris d'œuvrer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement qui répond à une triple ambition : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale. Plusieurs contrats de ce type ont également été conclus directement par les préfectures de département au cœur des territoires.

Plusieurs instances de concertation et de suivi permettent de poursuivre cet objectif de déploiement au plus près des territoires.

Au niveau régional, un comité de pilotage et de suivi a été mis en place par ses trois co-présidents, le préfet de la région d'Île-de-France, la présidente du Conseil régional et le directeur régional des finances publiques. Sa fonction est de rendre compte, chaque mois, du déploiement du plan de relance de l'Etat dans notre région et d'être à l'écoute des remontées de l'ensemble des partenaires de l'Etat pour, éventuellement, adapter les dispositifs. En complément, un comité régional réunit les acteurs économiques, les partenaires sociaux et les associations environnementales.

Dans chaque département, chaque préfet anime un comité départemental. Ces instances réunissent services et opérateurs de l'État, l'ensemble des élus locaux et des parlementaires, chambres consulaires, organisations professionnelles et syndicales. Elles sont l'occasion de partager toutes les informations disponibles, de faire état des lauréats et d'annoncer les appels à projet à venir. Ce sont des lieux d'échanges et d'information, où peuvent également s'exprimer les difficultés.

Renforcer la compétitivité de notre économie

Le volet compétitivité du plan France Relance apporte des réponses concrètes aux besoins des entreprises franciliennes, et notamment celles du <u>secteur industriel</u>.

Dans ce cadre, les fonds industriels poursuivent plusieurs objectifs parmi lesquels figurent :

- L'accélération des investissements industriels dans les territoires
- La relance de la filière aéronautique
- Le soutien à la filière automobile
- La relocalisation des entreprises stratégiques et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement

Pour accompagner la relance des structures culturelles, <u>un fonds de soutien</u> dédié a également été mis en place.

En Île-de-France, le volet compétitivité du plan France Relance a mobilisé, dans son ensemble, 3,3 Mds €.

Le volet compétitivité en chiffres :

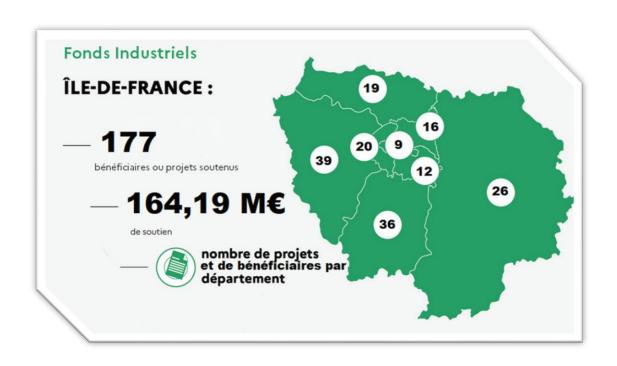
3,3 Mds € déployés pour le volet compétitivité

Dont 2,8 Md € de baisse des impôts de production pour 143 000 entreprises franciliennes

Dont 164 M€ de subventions à 177 entreprises industrielles, essentiellement des PME et ETI

2480 TPE et PME bénéficiaires du chèque numérique de l'Etat

646 entreprises bénéficiaires du chèque export de l'Etat





L'entreprise STPI, leader mondial des composants de commutation, a bénéficié d'une aide de près d'1 M€ pour développer son projet « MODERNAEROO1 » à Paris.



Fleuron de l'industrie aéronautique, l'entreprise LAROCHE est subventionnée à hauteur de 800 000 € par France Relance pour le développement d'un atelier 4.0, à Andilly dans le Val-d'Oise.

TEMOIGNAGE D'UN LAUREAT : SCALINX (PARIS 13^{ème})

« Scalinx est une jeune entreprise parisienne, spécialisée dans le domaine du semi-conducteur. Nous développons des composants électroniques pour les systèmes de communication et le radar. Grâce à une technologie innovante, nous réduisons la consommation d'énergie de nos composants de 20 à 30 %. Nous allons attaquer le marché de la communication 5G, et la subvention de France Relance obtenue va nous permettre de



recruter une vingtaine d'ingénieurs sur 2 ans. Cette aide va également nous permettre de renforcer notre positionnement sur le marché de la défense. Grâce à France Relance, Scalinx va contribuer à renforcer l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe en matière de composants électroniques. »

Hussein Fakhoury, président-fondateur de Scalinx

Renforcer la cohésion sociale et territoriale

Le plan France relance consacre une place importante à des investissements en faveur de la cohésion sociale et territoriale, afin de garantir la solidarité entre les générations, entre les territoires, et entre tous les Français.

Le volet cohésion de France Relance s'articule autour de plusieurs dispositifs de soutien parmi lesquels on peut notamment rappeler :

- Le plan 1 jeune solution
 Cet important dispositif en faveur des 16-25 ans mobilise un ensemble de leviers tels que des aides à l'embauche, des formations, des accompagnements personnalisés pour les jeunes éloignés de l'emploi, aides financières aux jeunes en difficulté...
- Un fonds d'aides aux associations de lutte contre la pauvreté pour soutenir les projets innovants dans les territoires.
- Les conseillers numériques et les Fabriques de territoires

En Île-de-France, le volet cohésion sociale du plan France Relance a déjà mobilisé plus de 1,2 Md €.

Le volet cohésion sociale en chiffres :

286 000 jeunes aidés par le plan « 1 jeune, 1 solution »

95 000 contrats d'apprentissage

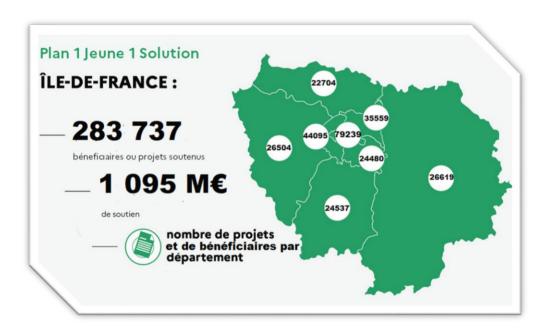
7800 garanties jeunes engagées

332 M€ de primes à l'embauche

13 M€ accordés à 78 associations franciliennes de lutte contre la pauvreté

293 projets locaux soutenus à hauteur de 130 M€ au titre de la DSIL Relance

Nombre de jeunes Franciliens aidés par « 1 jeune, 1 solution »





L'association « Taf et Maffé » à Saint Denis propose de mettre en valeur des talents culinaires et d'accompagner ses bénéficiaires, sans emploi et en situation de précarité, vers une expérience professionnelle concrète. Elle est lauréate du fonds d'aide aux associations de lutte contre la pauvreté.

TEMOIGNAGE D'UN LAUREAT : L'ASSOCIATION « 1001 MOTS » (PARIS 18ème)

« 1001 mots est une association que nous avons créée en 2017 avec des orthophonistes, des psychologues et des chercheurs. Notre projet est d'aider les parents à éveiller le langage de leur enfant quand il a un ou deux ans. Nous pensons que c'est le meilleur moyen pour que l'enfant ait ensuite toutes ses chances pour réussir à l'école. Nous avons la grande chance d'être lauréats du fonds d'aide aux associations de lutte contre la pauvreté de France Relance. Cette aide va nous permettre d'accélérer encore notre projet auprès de 400 familles sur les deux prochaines années à Paris. »



Florent de Bodman, co-fondateur et directeur de 1001 Mots

La transition écologique au cœur de France Relance

Le plan France Relance fait de la transition écologique un objectif stratégique essentiel. Cela répond notamment à deux objectifs :

- décarboner notre économie en réduisant nos émissions de carbone de 40 % d'ici 2030, par rapport à 1990;
- **soutenir nos secteurs d'avenir** en misant sur les technologies vertes (hydrogène, recyclage, biocarburants, ...).

En Île-de-France, France Relance mobilise ainsi 1,1 Md € en faveur de la transition écologique.

Le volet transition écologique en chiffres :

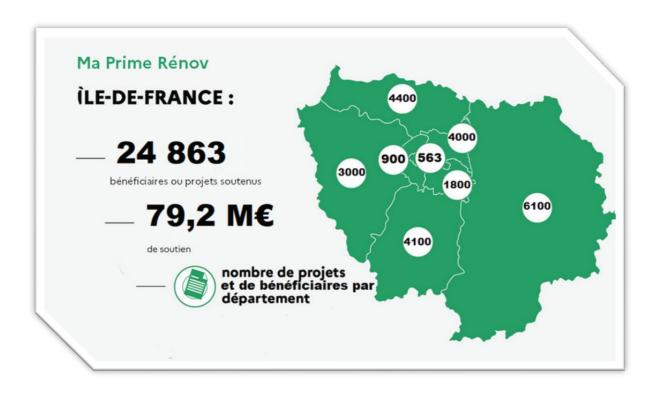
613 M€ pour la rénovation thermique des bâtiments de l'Etat

290 projets de rénovation énergétique financés par l'Etat et portés par des collectivités territoriales

40 000 primes à la conversion et bonus écologique accordés à des Franciliennes et des Franciliens

Près de 25 000 ménages aidés à hauteur de 79 M€ par Ma Prime Renov'

53 structures de l'économie circulaire subventionnées



Pour soutenir cette transition écologique dans tous les territoires franciliens, l'Etat a en effet subventionné, à hauteur de 109 M€, 290 projets de rénovation énergétique portés par les communes, leurs groupements et les Conseils départementaux.

L'Etat a également lancé un vaste programme de rénovation de ses propres bâtiments, privilégiant l'efficacité écologique des projets. L'Île-de-France a ainsi bénéficié de 613 M€ pour rénover 351 sites.

Un fonds national consacré à la rénovation énergétique et la modernisation des équipements sportifs a par ailleurs d'ores et déjà permis de soutenir 5 projets franciliens pour près de **10 millions d'euros**.

Les équipements sportifs qui seront rénovés en Île-de-France :

- Gymnase de Louvois à Chelles (77)
- Gymnase Albert Camus à Ris-Orangis (91)
- Piscine municipale de Villeneuve-La-Garenne (92)
- Piscine municipale de Tremblay-En-France (93)
- Patinoire municipale d'Argenteuil (95)

D'autres équipements sportifs franciliens feront également l'objet de rénovation énergétique dans le cadre d'une enveloppe de crédits régionale.

En outre, après une mise à l'arrêt sans précédent du pays en raison de la crise sanitaire, le Gouvernement a lancé un plan exceptionnel de relance de la construction durable. Afin d'encourager la sobriété foncière grâce à une utilisation

plus efficiente du foncier déjà urbanisé ou ouvert à l'urbanisation, **l'Etat a accordé près de 53 M€ à 43 projets de recyclage et dépollution de friches franciliennes**. Une centaine de communes va par ailleurs bénéficier de près de 25 M€ au titre de l'aide à la construction durable.

Un fonds de soutien en faveur du développement de l'économie circulaire a par ailleurs été mobilisé pour soutenir **une cinquantaine de structures de l'ESS** à hauteur de 15 M€.

Ma Prime Renov', une aide pour les particuliers

<u>MaPrimeRénov'</u> est une aide financière à la rénovation énergétique à destination des particuliers (propriétaires et copropriétés) souhaitant entreprendre des travaux. Elle est calculée en fonction des revenus et du gain écologique des travaux.

Ce dispositif a été renforcé par le plan France relance afin d'accélérer la transition écologique et les économies énergétiques.

Les travaux éligibles à MaPrimeRénov' sont par ailleurs élargis aux propriétaires bailleurs dès le 1er juillet : plus de 79M€ de subventions suscitant plus de 221M€ de travaux en Île-de-France ont déjà été allouées depuis le lancement de France Relance aux particuliers.



La Petite Rockette, structure de l'économie sociale et solidaire, a pu bénéficier d'une aide de 21 555 euros dans le cadre du Fonds économie circulaire. Grâce à France Relance, elle a pu continuer le développement de ses projets participatifs notamment à travers la création d'un pôle pédagogique à destination de la population.

Classée monument historique, l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles bénéficiera d'une rénovation financée par le plan France Relance à hauteur de 8 millions d'euros



TEMOIGNAGE D'UN LAUREAT LA PETITE ROCKETTE (PARIS 11ème)

« La Petite Rockette est une ressourcerie. Nous récupérons des dons d'usagers et nous remettons en vente ces produits à bas coûts, après les avoir réparés lorsque cela est possible. Lorsque la réparation n'est pas possible, nous orientons ces objets vers la filière déchets adaptée. Nous disposons de deux ressourceries, dans le 11e et 12e arrondissement. Nous travaillons avec 41 salariés et 6 personnes en parcours d'insertion. Nos activités sont éminemment écologiques et sociales. La Petite Rockette a pu bénéficier d'une



subvention de France Relance de 21 000 euros, ce qui nous a permis de poursuivre les activités de réemploi de l'association. Ces fonds ont contribué à maintenir les salaires à 100% pendant la crise sanitaire.»

Aurélien Furet, président de La Petite Rockette



Comme la Direction départementale des finances publiques (DDFiP) de l'Essonne, 351 sites franciliens appartenant à l'Etat bénéficieront d'une rénovation énergétique financée par France Relance.

Les belles histoires France Relance

KORIAN – Paris (75)

Bénéficiaire d'une aide à l'embauche via le plan 1 jeune 1 solution

L'entreprise **Korian** gère des maisons de retraite médicalisées (EHPAD) et des services de soins pour personnes âgées. Pour se développer, Korian a choisi de créer son propre centre de formation d'apprentis (CFA) des métiers du soin. Le groupe, qui formait 37 apprentis par an en 2017, prévoit d'en former 500 en 2021. Dans ce cadre, l'entreprise a bénéficié des aides à l'embauche de jeunes en apprentissage du plan 1 jeune 1 solution de France Relance.



EOZ – Motereau-sur-le-Jard (77)

Lauréate du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires



EOZ est un fabricant de claviers et boutons poussoirs. Ses produits sont conçus, mis au point, assemblés et commercialisés par les 23 salariés de la société. On retrouve les produits d'EOZ dans une grande diversité d'objets, des tableaux de bord d'avion aux digicodes d'immeubles. En 2020, EOZ a développé de nouveaux produits : des interfaces (comme des boutons d'ascenseur) auto-nettoyantes afin de lutter contre la propagation des maladies, et des thermostats autonomes et

connectés. EOZ prévoit d'investir 1,8 million d'euros dans le développement et l'industrialisation de ces produits, avec une aide de 500 000 euros du plan France Relance. Une dizaine de recrutements sont prévus d'ici la fin de l'année 2022.

SEQENS – Porcheville (78)

Lauréate du fonds de soutien et de modernisation du secteur de la santé

Le groupe pharmaceutique **Seqens** fabrique des principes actifs et des intermédiaires pour les laboratoires. Il prévoit aujourd'hui de relocaliser la production d'une douzaine de molécules en France, comme le propofol, un anesthésique qui s'est révélé critique pendant la crise sanitaire. L'investissement, d'un montant global de 65 millions d'euros d'ici à 2024, est soutenu à hauteur de 20% par le plan France Relance. Il permettra de moderniser et de développer plusieurs sites, dont le principal site de recherche et développement de la société : le "Seqens'Lab ", à Porcheville, qui emploie aujourd'hui 140 personnes.



X-FAB – Corbeil-Essonnes (91)

Lauréate du fonds d'investissement industriel dans l'électronique

X-FAB est un groupe spécialisé dans la production de semiconducteurs. Il compte près de 3 800 collaborateurs, répartis sur six sites de production dans le monde. Ses près de 300 clients couvrent les secteurs automobile, médical, industriel et



les télécommunications. X-FAB souhaite rapatrier sa production de circuits électroniques de haute technologie destinés à l'industrie automobile, aujourd'hui fabriqués en Malaisie, sur son site français de Corbeil-Essonnes. En finançant 5,7 millions d'euros sur un coût global du projet de 21 millions d'euros, France Relance permet à X-FAB d'accélérer des transferts de technologies et de se préparer à une relance économique prochaine. Face à la crise sanitaire, la relocalisation représente un levier de compétitivité qui aidera, à terme, à maintenir l'emploi des 850 employés sur le site tout en valorisant le savoir-faire industriel français.

THALES – Gennevilliers (92)

Lauréate du fonds de soutien et de modernisation du secteur des télécommunications



Le groupe **Thales** propose des solutions, services et produits de haute technologie à ses clients publics et privés, dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace, du transport, de l'identité et de la sécurité numérique. Il emploie 40 000 personnes en France. Son projet de recherche Beyond 5G a été lancé par Thales en collaboration avec Ericsson, les écoles de l'Institut Mines-Telecom et Eurecom à Sophia-Antipolis. Cofinancé par le plan France Relance, le projet vise à élaborer

les architectures et solutions 5G souveraines répondant aux besoins des marchés critiques. L'un de ses aspects majeurs est la définition et l'expérimentation de composantes de cybersécurité adaptées à ces nouvelles architectures, en s'appuyant notamment sur des éléments d'intelligence artificielle et de big data. D'une durée de trois ans, le projet mobilise plusieurs dizaines de chercheurs et ingénieurs issus de Thales et de l'ensemble de ses partenaires.

MULTIPLAST – Stains (93)

Lauréate du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Multiplast réalise des impressions numériques de moyens et grands formats, destinées à la promotion et au décor de magasins. Depuis 2017, la société partage ses locaux de Stains avec les deux autres entités du groupe Granjeman, auquel elle appartient : Sepelco, fabricant de signalétiques et de décors sur mesure, et Europlast, transformateur de matières plastiques en objets publicitaires.



Les conséquences de la crise sanitaire de 2020 ont durement frappé le monde de l'événementiel, secteur de la majorité des clients du groupe, réduisant son chiffre d'affaires de 70% en 2020. Pour préparer l'avenir en cette période de diminution forcée de l'activité et diversifier son champ d'action, le groupe Granjeman a reçu une aide de 500 000 euros du Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires pour réaliser son projet d'investissement, d'un montant total de 1,4 million d'euros. Le groupe souhaite allier les compétences de Multiplast en impression et celles d'Europlast en travail du plastique, afin de développer une nouvelle activité d'impression en trois dimensions. Il prévoit d'investir dans de nouvelles machines et de former ses équipes à leur utilisation, ainsi qu'au travail de finition, de modelage et de peinture. Granjeman ambitionne de recruter 25 personnes d'ici à trois ans.

3D MEDICAL – Marolles-en-Brie (94)

Lauréate du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires



L'entreprise **3D Medical** produit en série des prothèses chirurgicales à usage médical ou vétérinaire. Afin de distribuer des prothèses sur mesure en métal, directement prêtes à l'emploi, dans les blocs chirurgicaux, 3D Médical a installé une salle blanche pour le nettoyage des implants et leur conditionnement. Pour réaliser cet investissement, elle a bénéficié d'une subvention de 150 000 euros du Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires. Le

développement de cette nouvelle infrastructure a par ailleurs permis l'embauche d'ingénieurs qui travaillent notamment à la création de prototypes de prothèses médicales en plastique, en collaboration avec le CNRS.

GREEN RECUPERATION – Argenteuil (95)

Bénéficiaire du volet économie circulaire

Créée en 2011, l'entreprise Green Récupération collecte, trie_et valorise 100 000 tonnes de déchets par an sur son site d'Argenteuil. Ce centre de transit trie et regroupe les



déchets de ses clients avant de les réorienter vers des exutoir es finaux qui les transforment en matières premières secondaires ou en énergie. Kevin Saadoun, Directeur général, souhaite aujourd'hui créer un centre de tri de haute performance pour améliorer son système de production.

La société y installera une machine de tri mécanisée des déchets d'entreprises tels que le carton, le plastique, le bois, les gravats et la ferraille dans une déchetterie professionnelle d'une superficie de 7000 mètres carrés. L'objectif est de récolter un maximum de matières valorisables pour réduire les entrées en centres d'enfouissement et d'incinération. Sur un coût global de 6,5 millions d'euros, Green Récupération a bénéficié d'un soutien de 1 million d'euros du plan France Relance pour la création de sa déchetterie. La mise en service est prévue pour septembre 2021 et générera une trentaine d'emplois.

Comment suivre le déploiement de France Relance ?

La transparence sur le déploiement du plan France Relance, a été, dès son lancement, une priorité. Différents supports permettent de suivre en détails le déploiement de France Relance dans les territoires franciliens.

Le tableau de bord de la préfecture de région

Retrouvez toutes les informations détaillées sur les projets soutenus par France relance sur la page « <u>France Relance en Île-de-France</u> ».

<u>Une carte interactive</u> permet également de découvrir les projets financés par le plan France relance près de chez vous en Île-de-France.

Le tableau de bord mensuel

Le secrétariat général du plan de relance publie chaque mois sur le site http://www.planderelance.gouv.fr/ un tableau de bord permettant d'observer la progression et le déploiement de France Relance. Ce dernier présente, pour une quinzaine de mesures emblématiques, les résultats obtenus ou les étapes réalisées pour leur mise en œuvre.

L'ouverture des données

Les données de France Relance sont publiées, en open data, sur le portail dédié http://www.data.gouv.fr/.

Cette ouverture des données vise à faciliter l'appréciation de la mise en œuvre des mesures du plan France relance, à permettre le travail des chercheurs et à contribuer à renforcer la transparence de l'action publique, dans la limite du secret statistique et du secret fiscal.

Les outils cartographiques thématiques

Retrouvez sur le portail de l'immobilier de l'Etat le nombre et les montants d'investissements des projets de rénovation énergétique de l'immobilier de l'Etat.

Retrouvez l'outil de la Direction générale des entreprises (DGE) qui permet de visualiser pour toutes les mesures de soutien à l'investissement industriel les montants et le nombre de projets financés, ainsi que la part de PME et d'ETI bénéficiaires.

France Relance en vidéo

« La minute relance »: la websérie qui vous faire connaître les lauréats du plan France Relance

Ces vidéos donnent la parole aux acteurs de terrain du plan France Relance : elles vous présentent en 1 minute les projets qui sont développés grâce au soutien de l'État.



Consacré au soutien au secteur industriel, le premier épisode de cette websérie donne la parole à Hussein Fakhoury, président-fondateur de l'entreprise Scalinx qui, grâce à la subvention obtenue dans le cadre du plan France Relance, va pouvoir développer son projet « Espoir ». **Retrouvez la vidéo :** <u>ici</u>

> Retrouvez les prochains épisodes de « La minute relance » : ici

Retour en vidéo sur les visites réalisées dans le cadre du déploiement de France Relance

Visite de l'association La Petite Rockette, lauréate du fonds économie circulaire de France Relance : <u>ici</u>

Visite de l'association 1001, lauréate du fonds de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté : ici

Annexe : quelques appels à projets en cours

Le déploiement de France Relance se poursuit en Île-de-France.

> Appel à projets de jardins partagés et d'agriculture urbaine

Dans le cadre du volet « agriculture » du plan France Relance, l'Etat organise des appels à projets départementaux pour soutenir le développement des jardins partagés et collectifs. Ce dispositif est accessible jusqu'en janvier 2022 aux associations de jardins partagés ou collectifs (englobant jardins d'insertion, thérapeutiques, pédagogiques, de quartier, familiaux, ...), aux collectivités territoriales et leurs groupements ainsi qu'aux bailleurs sociaux publics ou privés.

> Appel à projets pour développer l'alimentation locale et solidaire en Île-de-France

Pour favoriser l'accès à tous à une alimentation composée de produits frais, de qualité et locaux, France relance soutient le développement de projets locaux. Cette mesure de justice sociale et de santé publique se compose de deux volets, l'un national, l'autre territorialisé. Des appels à projets départementaux sont ainsi ouverts jusqu'au 2 juillet à tous les acteurs locaux (producteurs, associations, entreprises, épiceries sociales et solidaires, communes et intercommunalités).

> Appel à projets quartiers culturels créatifs

Cet appel à projets vise à soutenir la création ou le développement d'espaces dédiés à la culture, ayant pour objectif de fédérer et d'animer les équipements culturels (bibliothèques, médiathèques, salles de spectacles, musées, cinéma etc.) et les commerces culturels (librairies, disquaires, galeries d'art, diffuseurs de presse) des villes dans lesquelles ils sont implantés. L'objectif est d'inciter la constitution de « Quartiers culturels créatifs » (QCC). Cet appel à projets est ouvert jusqu'au 31 octobre 2021.

> Appel à projets ORPLAST - Objectif Recyclage PLASTiques

Dans le cadre du plan de France Relance, l'appel à projets de l'ADEME – ORPLAST : Objectif Recyclage PLASTiques soutient financièrement l'intégration de matières plastiques recyclées par les plasturgistes ou les transformateurs qui effectuent la transformation de la matière première en produits, en prenant en compte les contraintes techniques réelles pour adapter les systèmes productifs à l'intégration des matières premières de recyclage.



Liberté Égalité Fraternité



Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / <u>pref-presse@paris.gouv.fr</u> <u>http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france</u>



Pour en savoir plus sur « France Relance » : planderelance. gouv.fr